

La politique évaluative de la France : quelles évolutions engagées depuis 2014 et quels impacts dans les classes ?

BRIGITTE HAZARD, Inspection générale de l'éducation, du sport et
de la recherche

Plan de la présentation

- Introduction :
 - Le cadre ;
 - Les limites.
- 2015 ... 2021 : des politiques évaluatives de bon sens et accompagnées dans leur mise en œuvre, mais qui au final, si elles induisent des évolutions positives, font aussi de l'évaluation un objet de crispation et de blocage favorable au *statu quo* :
 - du socle au projet d'évaluation ;
 - des frémissements mais pas d'épanouissement.
- Conclusion :
 - une synthèse des constats;
 - quelques idées.

Introduction

Le cadre

Depuis 2013-2014 :

- la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 ;
- la conférence nationale sur l'évaluation des élèves de 2014.

Les limites

- Les observateurs
- Les acteurs
- Les sujets abordés

2015 ... 2021 : des politiques évaluatives de bon sens et accompagnées dans leur mise en œuvre, mais qui au final, si elles induisent des évolutions positives, font aussi de l'évaluation un objet de crispation et de blocage favorable au *statu quo*

2015 ... 2021 : des politiques évaluatives aux pratiques

Du socle au projet d'évaluation

Une politique évaluative dès la loi de 2013

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

« Les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une “ notation-sanction ” à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles ».

« Cette information se fait notamment par l'intermédiaire du carnet de suivi des apprentissages à l'école maternelle, du livret scolaire à l'école élémentaire et au collège, ainsi que du bulletin et du livret scolaires dans les lycées ».

Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

« L'évaluation sert à mesurer et à valoriser la progression de l'acquisition des compétences et des connaissances de chaque élève ».

Arrêté du 1-7-2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Compétence à *« évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ».*

Du cycle 1 à la fin du lycée : le cadre de l'évaluation des acquis scolaires des élèves

- Les programmes d'enseignement, les référentiels de formation
- Les livrets scolaires
- Le socle de compétences, de connaissances et de culture depuis 2015
 - Parmi les sept principes de cadrage général du Conseil supérieur des programmes relatifs à l'évaluation des acquis du socle :
 - donner un statut clair à l'évaluation, notamment formative, et éviter qu'elle ne connaisse une expansion abusive aux dépens des enseignements eux-mêmes. Proscrire la multiplication excessive des items évalués ;
 - définir des procédures garantissant la qualité, la précision et l'équité des évaluations afin que l'élève puisse au mieux progresser à partir de la mise en évidence nuancée de ce qu'il maîtrise et de ce qu'il ne parvient pas encore à réaliser ;
 - éviter les calculs artificiels de moyennes, qui font perdre le sens du projet global de formation.

Une politique évaluative en LGT dès 2018 mais surtout depuis 2021

Note de service du 28 juillet 2021

L'organisation du contrôle continu pour les candidats scolaires

La définition d'un projet d'évaluation pour l'établissement

- Un cadre réfléchi et organisé au sein de l'équipe pour l'évaluation des élèves, partagé à l'échelle de la communauté éducative
- Ce cadre peut :
 - formaliser les différents types d'évaluation mis en place et rappeler leurs objectifs ;
 - distinguer et définir leurs modalités, leurs critères et les compétences dont ces évaluations visent à vérifier l'acquisition chez les élèves ;
 - décrire les temps d'évaluation diagnostique, les principes qui prévalent à l'évaluation formative, le cadre de l'évaluation sommative ;
 - prévoir des temps d'évaluation organisés à l'échelle de l'établissement, portant sur des portions importantes des programmes du cycle terminal.

Une politique évaluative en LGT dès 2018 mais surtout depuis 2021

Note de service du 28 juillet 2021 : La définition d'un projet d'évaluation

- L'harmonisation des pratiques d'évaluation peut notamment s'appuyer sur :
 - les programmes officiels
 - la définition des épreuves du baccalauréat, et les grilles d'évaluation
 - le guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves en vue du baccalauréat 2021, de l'IGÉSR :
 - L'évaluation fait partie intégrante de l'apprentissage, elle doit contribuer sereinement au parcours de chaque lycéen, ... en lui permettant de progresser.
 - Chaque élève doit savoir sur quoi il sera évalué, connaître les attendus, les critères d'évaluation et retenir de l'évaluation menée le degré d'acquisition atteint ainsi que les éléments à travailler.
 - L'établissement des moyennes ... doit toujours faire l'objet d'une procédure ... suffisamment simple, et facilement compréhensible par les familles.
 - La représentativité des moyennes portées sur les bulletins dépend :
 - De la prise en compte d'au moins trois situations d'évaluation par trimestre ;
 - De la variété des modalités et des situations qui évaluent des connaissances, des compétences et des capacités différentes et complémentaires, précisément associées au programme ayant été enseigné ;
 - Du choix de coefficients adaptés donnés à chacune de ces évaluations.
 - Le processus d'évaluation se traduit par un ensemble d'évaluations, chiffrées ou non, ... que les professeurs effectuent dans le cadre de leurs enseignements.

2015 ... 2021 : des politiques évaluatives aux pratiques

Des frémissements mais pas d'épanouissement

Des frémissements se font jour dans les évolutions souhaitées

À l'école :

- Une réflexion collective sur le rôle des différents outils de suivi des acquis des élèves ; des modalités d'évaluation nouvelles visant par exemple à associer l'élève à son évaluation.
- Une situation contrastée concernant les pratiques évaluatives, selon les disciplines.
- Les ressources publiées sur Éduscol « Documents d'accompagnement pour l'évaluation du socle » quasiment non utilisées.
- Les instances comme les conseils de cycle 2 ou de cycle 3 ou le conseil école-collège rarement des lieux de réflexion sur les pratiques évaluatives.

Des frémissements se font jour dans les évolutions souhaitées mais avec peu l'épanouissement

Au collège :

- Dès 2016-2017 des évolutions positives : une évaluation plus en plus intégrée à l'acte d'enseignement et de moins en moins perçue comme une finalité en soi ; une appropriation par les disciplines scolaires des attendus du socle et de la notion de compétence ; des situations d'évaluation sommative diversifiées ; des dimensions diagnostique et formative de l'évaluation de plus en plus prises en compte.
- Une hétérogénéité des disciplines ; une évaluation de la maîtrise des compétences qui reste le plus souvent opposée à la notation ; deux types de compétences : celles des disciplines et celles du socle ; un positionnement final dans les domaines ou composantes du socle rendu extrêmement complexe par l'absence de culture de la délibération collective.
- Une complexité actuelle de l'évaluation des élèves qui écorne la relation à l'utilisateur.
- Des élèves qui s'expriment : *« à l'école primaire, le professeur souligne nos forces alors qu'en sixième, les professeurs soulignent plus souvent nos faiblesses ».*

Des frémissements se font jour dans les évolutions souhaitées mais sans épanouissement

Dans les lycées généraux, technologiques et professionnels :

- Pour les enseignants : des pratiques évaluatives très liées à leurs programmes d'enseignement mais aussi aux attendus certificatifs d'où une pression de l'évaluation notée exacerbée ; cette appréhension de la notation conduit les enseignants à proposer :
 - des évaluations sommatives en cours de formation, régulières et tournées vers les attendus de l'examen ;
 - relativement peu de différenciation dans l'évaluation, et une évaluation formative très peu mise en œuvre en tant que telle ;
 - des approches qualitatives de l'évaluation peu développées (explicitation, appréciation mettant en lumière les progrès, les acquis du processus d'apprentissage, etc.) ;
 - une appropriation difficile des résultats des évaluations par les élèves ;
 - relativement peu d'approches collectives de l'évaluation des élèves, et donc des pratiques d'évaluation très diverses et peu remises en question sous le couvert de la liberté pédagogique et individuelle de l'enseignant.
- Des élèves, comme les parents, restant également très attachés à la note ; mais des lycéens qui pensent qu'il y a trop d'évaluations notées et que les notes sont des éléments de stress.

Des frémissements se font jour dans les évolutions souhaitées mais sans épanouissement

Dans les lycées généraux, technologiques et professionnels :

- L'évaluation **en voie professionnelle** présente un paysage plus varié qu'en voie générale et technologique, par la part plus importante consacrée à l'évaluation de la maîtrise des compétences ; mais aussi un passage de l'évaluation de la compétence (niveau) à la note qui reste problématique.
- Un casse-tête **en LGT comme en LP**, pour mettre en adéquation les attendus disciplinaires des programmes et les attendus des livrets scolaires :
 - des compétences mentionnées dans le livret scolaire du baccalauréat professionnel (LSL pro) parfois différentes de celles qui figurent dans les bulletins ou les programmes ; une échelle des degrés de maîtrise des compétences elle-même souvent différente dans le LSL pro et dans les grilles d'évaluation utilisées en CCF ;
 - un livret scolaire du lycée général et technologique (LSL) qui semble, en l'état, apporter peu d'intérêt, car il ne sert qu'au moment du bac.

Conclusion

Une situation contrastée, peu stabilisée

- L'évaluation dans la classe reste peu concertée et parfois peu cohérente (finalités, types, modalités, fréquence).
- L'évaluation est parfois aussi une source de tension au sein de l'équipe éducative.
- L'évaluation reste bien souvent considérée comme relevant exclusivement de la liberté pédagogique de chaque professeur.
- L'évaluation reste focalisée sur la note et la moyenne, notamment dans le second degré, obérant la pertinence de l'évaluation.
- Les exigences institutionnelles vécues comme des injonctions contradictoires font souvent du sujet de l'évaluation un objet de crispation et de blocage favorable au *statu quo*.
- Un regard des élèves, même si une évolution positive est observée dans la culture française, trop centré sur :
 - le « rendre compte » au détriment du « se rendre compte »,
 - le « travailler pour les contrôles et les notes » au « analyser ses erreurs ».
- Un enjeu de communication mal maîtrisé entre l'école et les familles même si les parents font confiance aux professeurs.

Des pistes de travail pour tenir ensemble les différents enjeux de l'évaluation

- Continuer à aider la réflexion sur l'évaluation à s'éloigner de deux grands blocages idéologiques : 1) la note comme héritage de l'élitisme républicain, perçue comme garante d'une école exigeante ; 2) l'évaluation par compétences parfois encore perçue comme méprisant les connaissances mais surtout faussement comprise comme une alternative à l'utilisation de la note.
- Progresser vers une culture de l'évaluation des acquis qui s'éloigne de la logique de moyenne, et ceci quelles que soient les modalités de communication du niveau de maîtrise des compétences, la note pouvant perdurer.
- Encourager la diversité des modalités d'évaluation : l'auto-évaluation ; l'oral; le travail collaboratif ; l'évaluation augmentée par le numérique, etc.



Dans l'attente des pistes les plus efficaces et opérationnelles que vous proposerez pour nous permettre de tendre vers une évaluation la plus utile et la plus informative possible pour tous les élèves et leurs familles.



Merci pour votre attention

BRIGITTE HAZARD

➔ MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022

THÈME 1 | ÉTAT DES LIEUX

le cnam
Cnesco

Centre national d'étude des systèmes scolaires

#CC_EVALUATION



POSEZ VOS QUESTIONS À

BRIGITTE HAZARD

IGÉSR